

CNSSAP

NEWS

MAGAZINE CNSSAP N°17/JUIN 2022

Aménagement de ... CNSSAP de

LA CNSSAP MET LE CAP SUR LE GRAND KASAI

 TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



SOMMAIRE



P.4

**RÉFORME SUR LE BASCULEMENT
D'ANCIENS RETRAITÉS & RENTIERS
DÉSORMAIS PRIS EN CHARGE PAR LA CNSSAP !**



LA CNSSAP MET LE CAP SUR
MBUJI-MAYI

P.6



P.8

**CNSSAP :
L'ESPACE GRAND KASAÏ CONQUIS**



P.10

**JOURNÉES DE
SOCIALISATION AVEC LA
PRESSE : LA CNSSAP SE
RÉVÈLE AUX MÉDIAS !**



P.16

**MEILLEUR MANAGER,
MEILLEUR AGENT T1 2022**



P.17

**L'ESCARCELLE
DOCUMENTAIRE DE LA
CNSSAP ACCUEILLE UN
NOUVEAU-NÉ !**



**P.14 SÉMINAIRE TECHNIQUE DU BLAISAC SUR
L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE**



P.19

**CNSSAP SPORT FOOTBALL LOISIR :
SIEGE VS AGENCE**

EDITORIAL

Tombola Muke
Chargé de mission

Le 2^{ème} trimestre de l'année 2022 vient de nous faire ses adieux. Evidemment que l'on ne pouvait autrement espérer. Cependant, notre salut aura été dès l'entame, qu'il laisse lui aussi ses marques au sein de la CNSSAP, à travers les petites bougies qu'il verrait allumer plutôt que les ténèbres de nos pesanteurs sociales et culturelles qu'il pourrait maudire !

Le temps qui court voit la CNSSAP davantage remplir son rôle national et étendre ses tentacules tel un albatros dans les recoins du pays à la quête d'un agent public cotisant, ouvrier de l'Etat, en faveur de la délivrance de son droit d'immatriculation, la carte CNSSAP. Cette obligation intrinsèque ainsi que toutes les autres dont elle ne se ménage sont le motif inavoué de nos insomnies quotidiennes. Comme la maxime y revient bien souvent, nos points d'arrivée sont nos points de départ !

Rendons-nous bien compte que des catégories entières d'agents publics chiffrées au million attendent de pied ferme l'issue heureuse de la promulgation de la Loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'Etat pour, elles aussi, bénéficier du sacerdoce professionnel de l'offre de gestion de la sécurité sociale servi par la CNSSAP des mains des maîtres à la catégorie actuellement en cours de prise en charge. Pour y parvenir, et même si la CNSSAP n'a de lasse à se professionnaliser du jour le jour, il convient d'ajouter à la qualité une grande disponibilité, une capacité d'accueil plus grande et un standard maintenu du produit/service qui porte la marque de l'institution. Et la CNSSAP s'y attèle !

En prime et comme un test grandeur nature, la CNSSAP s'est vue attribuer par l'Etat la lourde charge de la prise en charge dorénavant des retraités et rentiers civils d'avant l'année 2017, jusque-là gérés directement par le Trésor public. La centaine de milliers d'âmes qui devrait dorénavant toucher sa première prestation à la CNSSAP en juillet 2022 bénéficiera, en plus des taux vertigineux de revalorisation, situés entre 400 et 800%, de

la pension/rente lui servie actuellement, d'une qualité de service premium suivi par une gestion de la relation client optimale. En levant une option pour le moins ferme comme telle, l'Etat a sûrement désormais la garantie nécessaire de la maîtrise technique ainsi que la solidité grandissante du régime de sécurité sociale de son organisme de prévoyance sociale du secteur public. Et humblement, la CNSSAP s'arme de tous les moyens nécessaires pour aller à la rencontre de chaque bénéficiaire à travers une

**Le temps qui court voit
la CNSSAP davantage
remplir son rôle
national et étendre
ses tentacules tel
un albatros dans les
recoins du pays à la
quête d'un agent public
cotisant, ouvrier de
l'Etat, en faveur de la
délivrance de son droit
d'immatriculation,
la carte CNSSAP.**

vaste opération nationale de contrôle de maintien des droits et d'ouverture des droits aux prestations. Ce tournant, qui dimensionne l'institution à un niveau beaucoup supérieur de ses assignations, offre à la CNSSAP de jouer pleinement son rôle, supprime ce système de retraite à double vitesse au profit des agents de carrière des services publics de l'Etat et anéantit les disparités tant décriées dans le service des prestations sociales offertes.

En sus d'autres activités qui n'ont pas laissé voir le temps passé à la CNSSAP, cette réforme aura suscité de l'émoi à l'image de l'agent public retraité en 1990 brandir la même carte de sécurité sociale que celle de l'énarque débutant sa carrière dans l'administration publique, un processus de normalisation et d'uniformisation salubre !

D'autres pages du récit de ce trimestre content elles la poursuite des déploiements technique et physique de la CNSSAP dans l'arrière-pays, et particulièrement dans l'espace Grand Kasai où les opérations d'immatriculation ont été lancées et un édifice de la CNSSAP a vu se poser sa première pierre. Au même menu, s'affichent les différentes participations de la CNSSAP aux forums et assises pour apporter sa contribution à l'essor du domaine de la sécurité sociale aussi bien au sein de la jeunesse estudiantine que dans la sphère des professionnels du domaine.

Rien ne vaudra mieux que les lignes qui suivent pour véritablement peindre ce qu'aura été ce deuxième quart de l'année au sein de la CNSSAP. Sur ce, bonne évasion !

Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Secrétaire de rédaction
Gloria KUMWIMBA, Conseiller en communication

Crédit Photos
Diessy KAMULETE, Reporter Multimédia

Infographie
Rexx KILANDA

RÉFORME SUR LE BASCULEMENT D'ANCIENS RETRAITÉS & RENTIERS DÉSORMAIS PRIS EN CHARGE PAR LA CNSSAP !

C'est à l'issue de la 53ème réunion du Conseil des ministres tenue le 13 mai 2022, présidée par le Chef de l'Etat, Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, que ce beau vieux projet du basculement des anciens retraités et rentiers civils, ayant pris congé de la Fonction publique des années avant la création de la CNSSAP et jusqu'ici pris en charge directement par le Trésor public, a enfin trouvé une heureuse issue.

Il s'est fait remarquer bien récemment une multitude de rencontres entre la CNSSAP et la Direction de la Paie du Ministre du Budget, sur instruction de la Tutelle de la Caisse, le Ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre LIHAU. Ces débats techniques ont, pour l'essentiel, porté sur le thème des conditions techniques et financières de la faisabilité de cette grande réforme. De la fumée blanche dégagée par ces conclaves, le Ministre de la Fonction publique n'a pas surpris plus d'un en sollicitant du Conseil des Ministres le go pour le lancement de cette opération nationale qui porte les germes d'une réforme sans précédent au sein de la Fonction publique.

Comme déjà relevé par les études actuarielles effectuées en amont, cette réforme de la prise en charge de tous les retraités et rentiers d'avant 2017 offre une myriade de fuseaux d'espoirs et d'avantages à toutes les parties prenantes. Avant tout, les bénéficiaires directs ! Ces derniers verront leurs prestations se décupler, on parle d'une revalorisation qui plafonne les 800% de la pension actuellement servie par le système octroyé de sécurité sociale. Cette magie n'est autre que celle d'une gestion beaucoup plus rigoureuse de laquelle le redressement consistant à payer la bonne prestation à la bonne personne permettra de gonfler l'enveloppe du bénéficiaire éligible. Aussi, que cela soit dit, les bénéficiaires auront désormais un interlocuteur direct qu'est la CNSSAP pour l'adresse de leurs préoccupations particulières avec une prise en charge digne et imposée par les exigences de satisfaction client comme principe primordial de la norme ISO 9001 à laquelle leur Caisse de retraite est certifiée. Ces nouveaux « clients » de la CNSSAP bénéficieront donc des mêmes privilèges que ceux déjà actuellement assujettis, y compris en ce qui concerne la revalorisation de leurs prestations à la suite de la revalorisation des salaires des agents publics actifs. Bien plus, grâce à l'immatriculation au régime de la CNSSAP avec l'octroi d'une carte dont la prise d'empreintes digitales et capture photo sont enregistrées dans ses bases des données, plus aucune crainte ne pourrait



être celle de ces nouvelles recrues quant à une quelconque fraude ou usurpation d'identité de quiconque inéligible visant à bénéficier illégalement du droit d'un vrai bénéficiaire. A cela s'ajouteraient les multiples contrôles de maintien des droits qu'organise la CNSSAP en vue de se rassurer du service de la prestation à la bonne personne.

Mais ces avantages sont aussi ceux de l'employeur, l'Etat. En effet, ce dernier pourra désormais économiser sur le budget alloué chaque année pour cette dépense quasiment incompressible. En payant le droit d'entrée pour ces nouveaux assujettis à la CNSSAP, l'Etat se décharge d'un poids financier et technique une bonne fois pour toutes. En outre, il joue pleinement son rôle de « père » en cassant cette double vitesse de gestion de la sécurité sociale parmi des agents d'une même catégorie et sous l'égide du même employeur. Bien encore, d'un point de vue purement technique, l'Etat redresse des incongruités des paramètres du régime octroyé qui ont prévalu des décennies durant en sa défaveur et en celle du présumé bénéficiaire.

Pour la CNSSAP, c'est une lourde charge qui la fait grandir davantage. Après 5 années opérationnelles, la CNSSAP a déployé des efforts de gestion technique remarquable. En plus de bonnes pratiques implémentées régulièrement, la CNSSAP, sans une présence physique officielle partout, a parcouru quasiment tout le territoire national dans le cadre des opérations d'immatriculation. Cette obligation qui lui a offert une belle expérience en la matière est désormais appelée à réédition. Techniquement et suffisamment outillée, la CNSSAP entend aller à la rencontre de tous ces nouveaux bénéficiaires pour leur ouvrir une porte d'entrée à son régime, moyennant



évidemment un contrôle national et individuel de maintien des droits. Ce contrôle justement, c'est la grande annonce des médias actuellement sur toute l'étendue du territoire national pour la période du 01 juin au 08 juillet 2022, à l'issue duquel ceux qui l'auront passé avec succès verront leurs comptes dorénavant crédités par la CNSSAP de manière définitive à partir du mois de juillet 2022.

Le rêve de cette réforme matérialisé par le Gouvernement est un pas de plus vers la normalisation de la gestion de la retraite au sein de l'administration publique. Elle tombe à point nommé au moment où la CNSSAP affûtait déjà ses armes pour l'élargissement de sa population cotisante avec l'arrivée prochaine des enseignants, policiers, militaires et autres magistrats.

LA CNSSAP MET LE CAP SUR MBUJI-MAYI

Le samedi 11 juin 2022, au midi du jour, sous le soleil de plomb de la ville dite présidentielle, la capitale du Kasai oriental, la CNSSAP a matérialisé sa présence par l'implantation symbolique de son Agence. La cérémonie a été présidée par le Vice-premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre LIHAU EBUA, avec la participation des hautes autorités de la province.



A lors que 24 heures plus tôt, la CNSSAP lançait la vaste opération d'immatriculation des agents publics du Kasai oriental, l'occasion a fait le larron pour permettre à la province de se doter définitivement d'une représentation physique devant permettre aux fonctionnaires de ce coin de la République, dont la démographie administrative est l'une des plus grandes sur le plan national, de pouvoir s'y rendre quotidiennement pour leurs besoins en sécurité sociale.

Pour ce qui est de la cérémonie, après les mots de bienvenue successifs du Maire de la ville de Mbuji-Mayi et de la Gouverneure du Kasai oriental, le Chargé de mission de la CNSSAP a pris la parole pour rappeler que les agences CNSSAP sont le lieu privilégié des clients car l'essentiel du métier s'y opère, notamment l'immatriculation, la gestion des réclamations, l'ouverture des droits aux prestations, etc.



Il a ainsi révélé que l'Agence CNSSAP de Mbuji-Mayi sera la plus grande du pays avec un bâtiment R+1 disposant de 12 bureaux, un espace d'accueil avec une capacité d'accueil de 30 personnes, un système informatisé de la file d'attente et des bornes smiley touch pour le mesurage de la satisfaction client, d'une salle serveur, d'un dépôt, d'une salle d'archives et d'un réfectoire. Les travaux de construction de cette Agence qui devraient débuter au mois d'août avec une durée totale de 6 mois se verront précéder par les travaux d'installation chantier et la stabilisation du sol au lendemain de cette cérémonie, aura-t-il conclu.

Pour sa part, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique a indiqué à son auditoire qu'ils étaient privilégiés de faire partie des témoins de l'histoire qui s'écrit en ce jour dans la province et la ville présidentielle. Il a convenu que la pose de la première pierre de l'érection de ce bâtiment est un acte d'une importance capitale en relevant que du terrain quasiment vierge de ce lieu, il devrait pousser du sol l'un des bâtiments de référence de la province, qui devra refléter l'ambition pour l'administration à légier à la République.

Symboliquement, Jean-Pierre LIHAU a été invité à poser la 1ère pierre de l'érection de cette Agence CNSSAP dont il a promis de revenir inaugurer dans les meilleurs délais.

Située au croisement des avenues Boulevard Laurent Désiré Kabila & Lwamwela, dans la commune de DJULU, l'Agence de la CNSSAP Mbuji-Mayi sera la 3ème historique de l'institution et la 1ère qui partira d'une construction à 0 suivant le plan et l'architecture validée par la CNSSAP, ce qui fera d'elle l'un des plus beaux ouvrages dans le patrimoine de l'institution, à l'image de son siège récemment inauguré par le Chef de l'Etat.



CNSSAP L'ESPACE GRAND KASAÏ CONQUIS

D'une province à l'autre, la CNSSAP est en passe de finaliser le tour du Congo qu'elle a lancé depuis maintenant trois années, avec le déploiement des opérations d'immatriculation en provinces. Dans ce cadre, et suivant le plan d'immatriculation 2022, la CNSSAP a investi les provinces du Kasaï oriental et Kasaï central dans la période du 10 au 15 juin 2022, à la suite d'une grande mission conduite par le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau.



D'abord le vendredi 10 juin 2022, dans la salle de conférence de Gloria Hôtel à Mbuji-Mayi de 10h00' à 12h00', le Responsable de l'exploitation et le Chargé de communication de la CNSSAP ont échangé avec l'ensemble des Chefs de Division et Chefs de Bureau de la province. Au menu de leurs discussions, comme bien souvent, la présentation de la CNSSAP, le contexte de sa création, sa population cotisante, ainsi que ses métiers pour enfin culminer par les branches de sécurité sociale servies. Le public des cadres administratifs présent s'est révélé très réceptif à ces échanges, plusieurs questions ont été posées aux exposants et toutes ont été répondues.

A partir de 13h00', ç'aura été autour du Vice-Premier Ministre en charge de la Fonction publique d'engager la discussion avec le même public ponctué de certains officiels provinciaux dont Madame la

Gouverneure a.i, le Vice-Président de l'Assemblée provinciale, des membres du Gouvernement provincial ainsi que d'autorités locales. Son approche a été axée sur les grandes réformes impulsées par lui depuis sa prise des fonctions à la tête de ce Ministère dont particulièrement celle liée au basculement des anciens retraités civils de l'administration publique au régime de la CNSSAP.

Dans le cadre de la même activité, Jean-Pierre Lihau a profité du cadre pour lancer symboliquement les opérations d'immatriculation dans le Kasaï oriental, à travers la capture, l'impression et l'octroi de deux cartes de sécurité sociale à deux Chefs de Division présents à la cérémonie. Le reste des échanges avec ses administrés a tablé sur toutes les questions touchant à leur carrière, notamment les questions de sécurité sociale, mais aussi à la mise à la retraite, à la titularisation et à la mécanisation. L'activité a pris fin peu avant la tombée de la soirée, les échanges ayant été très fructueux.

D'autres activités ont été présidées par le Vice-Premier Ministre dans la capitale du Kasaï oriental, en l'occurrence la cérémonie de pose de première pierre ainsi que la visite des opérations de contrôle effectuées par la CNSSAP dans le cadre de l'ouverture des droits des anciens retraités en instance de prise en charge par la CNSSAP.

La délégation a finalement posé le pied à Kananga, dans le Kasaï central le lundi 13 juin 2022. Au regard du temps imparti aux activités à mener dans le cadre de ce déploiement, une autre séance de sensibilisation du même genre a été tenu le jour d'après au bâtiment administratif du Gouvernement du Kasaï central. Elle a connu la participation des Chefs de division et de bureau ainsi que des jeunes professionnels affectés dans la province. Comme lors de l'activité de Mbuji-Mayi, le Responsable de l'exploitation ainsi que le Chargé de communication se sont d'abord entretenus avec les agents publics sur les questions liées à la CNSSAP et le VPM est intervenu dans l'après-midi sur les questions générales liées à la carrière de ses administrés de ce coin de la République.

Il sied de relever que dans l'une comme dans l'autre province, les opérations d'immatriculation des agents publics en masse se sont poursuivies dans les chefs-lieux, les villes et les territoires afin que chaque fonctionnaire y résidant soit doté de sa carte de sécurité sociale.

JOURNÉES DE SOCIALISATION AVEC LA PRESSE :

LA CNSSAP SE RÉVÈLE AUX MÉDIAS !

Deux fois l'année, la CNSSAP ouvre ses portes aux médias dans le cadre des journées de socialisation avec la presse. C'est un programme institué par l'entreprise qui vise à donner aux médias les informations fiables sur la gestion des prestations de sécurité sociale des agents publics de l'Etat.

Pour la première édition de l'année, la CNSSAP a mis en exergue le thème : Pourquoi la CNSSAP et quel avenir pour la RDC ? Occasion pour les journalistes d'en apprendre plus sur la CNSSAP, le contexte de sa création, son objet social et bien d'autres questions.

Mardi 10 mai 2022. Le rendez-vous est pris à la salle polyvalente du siège de la CNSSAP. Quelques médias triés sur le volet ont eu l'honneur d'être reçus par le département de communication de la CNSSAP. Au total, 8 organes de presse. Il s'agit de Radio Okapi, Top Congo, Digital Congo, Télé50, B-One TV, Univers TV, Forum des As et Ouragan FM.

D'entrée de jeu, la journée d'échanges a débuté par l'exposé du Chargé de communication, qui a abordé en 10 points essentiels les questions récurrentes qui taraudent l'esprit de la population. Il s'agit de la nature juridique de la CNSSAP, sa création ainsi que le contexte autour, son objet social, ses assujettis potentiels, les branches de sécurité sociale qu'elle organise, le type de régime géré par elle, le taux de cotisation appliqué par le régime, l'assiette de cotisation, sans oublier la tutelle de la CNSSAP.



Dans sa présentation, Dan Kaniki a su captiver ses interlocuteurs en les mettant à l'abri de tout malentendu, spécifiquement autour de la CNSSAP, faussement considérée comme une « Banque Lambert » ainsi que de la confusion qui existe avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS, ex INSS).

Le second point à l'ordre du jour a porté sur quelques grandes réalisations de la CNSSAP, de sa création jusqu'à ce jour. A ce propos, le Chargé de communication a évoqué à titre illustratif les performances liées au métier dont l'immatriculation, qui a permis d'enregistrer environ 90.000 agents publics sur les 172 000 que renseignent le bordereau nominatif des rémunérations (BNR) à date, et ce, avec les moyens de bord. Ces activités sont déjà déployées sur une partie importante du territoire national. Ainsi donc à l'actif, on retiendra à ce jour : environ un millier de prestataire, 0 arriéré de pension et 0 retard de cotisation.

Sur le plan financier, les statistiques actuelles indiquent que la CNSSAP dispose des réserves de plus de 50 millions de U\$ de DAT, certifiés par le cabinet PWC. Quant au ratio de fonctionnement, il demeure maintenu au vert avec 14,9% en 2021, a-t-il souligné à l'endroit de ses interlocuteurs. En définitive, sur le plan de la performance globale, il a relevé le fait que, depuis 2019, la CNSSAP est devenue la première institution publique en RDC certifiée ISO 9001.



A l'issue de cette présentation du Chargé de communication, les journalistes ont eu droit aux questions. Ces derniers ont soulevé essentiellement des préoccupations se rapportant au paiement des pensions, à la conservation des réserves de la CNSSAP, aux modalités d'adhésion à la CNSSAP, à la collaboration entre la CNSSAP et la CNSS dans la gestion des pensions, à l'affectation des bénéfices générés par les dépôts à terme.

A la suite de ces échanges, une photo de famille a été prise avec l'ensemble des invités, et un cocktail servi dans la salle de réfectoire. Les invités ont reçu chacun un package CNSSAP constitué d'un t-shirt, d'un exemplaire du rapport annuel 2020 et du dernier numéro du magazine CNSSAP News.

SÉCURITÉ SOCIALE EN RDC : TOUT SUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR !

Le vendredi 08 avril 2022, l'auditorium de l'Ecole Nationale d'Administration, ENA-RDC, situé dans le bâtiment de la Fonction publique, a servi de cadre à une conférence sur la sécurité sociale organisée par la CNSSAP sous le thème : « Le présent et l'avenir de la sécurité sociale dans le secteur public en RDC : réflexions pour les 50 prochaines années. »

Dans son exposé, l'orateur principal de cette conférence, M. TOMBOLA MUKE, Chargé de mission de la CNSSAP, a dressé le tableau de la sécurité sociale en RDC, à l'heure actuelle mais aussi des projections à l'horizon 2070.

S'agissant de l'état des lieux actuel de la sécurité sociale en RDC, le Chargé de mission de la CNSSAP, a renseigné que jusqu'en 2015, le régime octroyé était encore en application au sein de la Fonction publique, et concrètement les prestations de retraite étaient assurées par le Trésor public. S'étant rendu compte de la faiblesse du système octroyé de par son inefficacité mais aussi du coût que cela faisait peser sur le Trésor public, l'Etat congolais avait levé l'option de le remplacer par le régime contributif actuellement géré par la CNSSAP, au sein duquel l'agent public et l'Etat employeur cotisent ensemble pour financer les prestations de sécurité sociale de l'agent public à la retraite.

Et pour ce qui est du futur, d'ici à l'horizon 2070, TOMBOLA MUKE a fait savoir qu'avec une population qui sera majoritairement jeune (23 ans, âge médian), un PIB annuel qui passera de 554\$ (2020) à 2431\$ par habitant, un peu plus de 3 000 000 d'agents actifs dans le secteur public, la RDC ne court pas le risque d'un déclin démographique. Par ailleurs, le système de répartition restera viable du moment que les cotisations courantes permettront de payer les prestations courantes.

Le Chargé de mission de la CNSSAP a également fait quelques réflexions qui pourraient dans l'avenir permettre à l'Etat d'assurer une meilleure prise en charge des prestations sociales. Il a notamment évoqué l'allègement du processus de mise à la retraite des agents publics, l'uniformisation des prestations sociales entre le service public et le privé, la constitution d'une base des données fiable avec l'immatriculation ainsi que la lutte contre la fraude dans les prestations sociales comme autant d'astuces qui pourraient assurer de jours meilleurs à l'avenir de la protection sociale nationale.

Les énarques présents à cette conférence ont été édifiés au vu des explications on ne peut plus claires concernant l'essentiel de leurs préoccupations qui ont succédé à l'exposé du Chargé de mission de la CNSSAP.

En guise de clôture, un mot de remerciement a été prononcé par le Délégué principal de cette septième promotion de l'ENA, baptisée Marcel LIHAU. S'en est suivi la photo de famille sur le perron du bâtiment abritant cette école professionnelle élitiste.



SÉMINAIRE TECHNIQUE DU BLAISAC SUR L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE

Aux côtés d'autres organismes africains de prévoyance sociale, la CNSSAP a eu l'honneur de participer au premier séminaire en présentiel organisé par le Bureau de Liaison de l'AISS pour l'Afrique Centrale, BLAISAC, depuis son transfert à Kinshasa auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS. Cette grande messe du domaine a réuni plusieurs délégations venues d'Afrique centrale principalement pour échanger sur la problématique très actuelle relative à l'extension de la couverture de sécurité sociale à beaucoup plus de citoyens des pays africains, en particulier à ceux se trouvant sans couverture contre les risques sociaux.



Du 23 au 24 mai 2022, c'est dans le Capitole de l'hôtel Rotana que ces penseurs ont délié leurs langues pour trouver la bonne combinaison devant leur permettre, de repousser les limites de la couverture par les Etats, à travers leurs organismes, chacun suivant ses défis locaux. Du programme des deux jours de réflexion, il est ressorti cinq moments forts, à savoir la cérémonie protocolaire d'ouverture, la présentation des lignes directrices de l'AISS en rapport avec les solutions administratives pour l'extension de la couverture, la présentation du Professeur MPIANA, expert en sécurité sociale, la présentation des expériences pays et la cérémonie protocolaire de clôture.

Pour ce qui est de l'entame, se sont succédé le Directeur Général de la CNSS RDC, le Secrétaire Général de l'AISS, ainsi que le Ministre en charge de la Prévoyance sociale, tous unanimes sur le fait de l'intérêt de l'enjeu de développement que regorge cette problématique, qui doit être au centre des

priorités des gouvernements ; cela, d'autant plus que la crise sanitaire et ses effets pervers, économiques et sociaux, a une fois de plus confirmé le rôle clé de la sécurité sociale dans le monde.



Dès lors, l'extension de la couverture de la sécurité sociale est un sujet permanent d'actualité qui vise à ce que tous ceux qui peuvent prétendre à la sécurité sociale, particulièrement les populations difficiles à couvrir ou à atteindre, puissent y avoir pleinement accès, selon les différentes branches organisées par chacune de nos institutions, conformément à la vision stratégique de l'AISS d'une sécurité sociale dynamique et innovante, qui explore notamment de nouvelles solutions administratives, en tenant compte des spécificités et de la nature des activités des populations concernées.

En deuxième lieu, la présentation des lignes directrices de l'AISS se rapportant aux solutions administratives pour l'extension de la couverture a été assurée par l'Officier de Liaison du BLAISAC, Monsieur Tiguy ELEBE. Cela a également été l'occasion pour lui de rappeler les objectifs poursuivis par celles-ci, les stratégies de leur mise en œuvre, ainsi que leur structuration, avant de faire le bilan de leur utilisation et les difficultés éprouvées par les Caisses de sécurité sociale dans leur processus d'implémentation.

Quant à l'intervention du Professeur MPIANA, Scientifique et Expert en sécurité sociale, il s'est agi de la conceptualisation de la problématique de l'extension de la couverture de la sécurité sociale avant de dégager la synthèse des évolutions sur les stratégies d'extension de la couverture sociale au regard de la pandémie de Covid-19. L'intervenant a également souligné quelques écueils à la protection sociale dans les pays africains. Il a conclu par l'abord des défis, les perspectives et stratégies à mettre en œuvre



pour assurer l'extension de la couverture aux populations non encore couvertes, particulièrement en Afrique centrale.

La suite des interventions a été consacrée à la présentation des organismes de prévoyance sociale participants, le fonctionnement de leurs régimes, ainsi que leurs défis en matière d'extension de la couverture sociale. Pour ce qui est de la CNSSAP, son Chargé de mission, M. Tombola Muke, a rappelé le contexte de création de l'institution, les branches de sécurité sociale qu'elle gère, la population actuellement cotisante mais

également le défi de la prise en charge prochaine des autres catégories d'agents publics comme le dispose la Loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'Etat, en instance d'adoption au Parlement.

Un véritable partage d'expériences a eu lieu à travers des échanges nourris pendant ces deux jours de rencontre au sommet du domaine.

La clôture des travaux a été ponctuée par la lecture de la synthèse du rapport final et la remise des attestations de participation.



MEILLEUR MANAGER, MEILLEUR AGENT T1 2022

Institué depuis l'année 2021 à la CNSSAP, le prix Meilleur Manager, Meilleur Agent est une pratique devenue courante et ancrée au sein de l'institution. Il s'agit d'un produit RH qui vise à reconnaître les mérites professionnels des agents et à les récompenser à la suite d'une surperformance ou d'un haut fait accompli au cours d'un trimestre. Pour cette nouvelle édition, deux membres du personnel se sont distingués au deuxième trimestre 2022



Sur le podium, M. MAVITA MUKWANGA Yannick, Responsable de l'Exploitation, a épaté le jury dans la catégorie Meilleur Manager pour sa participation à la conception et au pilotage technique de la réforme du transfert des retraités et rentiers civils à la CNSSAP (un des projets majeurs de l'institution débattu en Conseil des Ministres).

Il a produit les documents phares de la réforme du transfert des anciens retraités à la CNSSAP, sans oublier la coordination des opérations de contrôle qu'il a assurées avec brio sur toute l'étendue du territoire national. Dans le lot, il faut ajouter sa contribution au débat ayant conduit à l'adoption par le Parlement de la loi portant régime spécial de sécurité sociale des Agents publics de l'Etat qui lui a entre autres valu cette récompense.



Dans la catégorie Meilleur Agent, le titre a été décerné à M. ATULA AMBELE Joseph. Chargé de conception et développement au sein de la Cellule informatique de la CNSSAP, sa surperformance irréfutable est d'avoir permis l'organisation en un temps record de deux jours, des opérations de contrôle informatisé de maintien des droits des anciens retraités sur toute l'étendue du territoire national et la liquidation, via le Système de Gestion Informatique de la CNSSAP (SYGEIC), des prestations au profit des bénéficiaires enrôlés.

L'occasion faisant le larron, les deux lauréats ont été honorés au cours d'une cérémonie organisée vendredi 29 juillet 2022 dans la salle polyvalente du siège de la CNSSAP, en présence de tout le staff de la CNSSAP. A noter que le prix est récompensé par une cagnotte et les lauréats verront leurs portraits respectifs trôner dans les couloirs de la CNSSAP durant tout le trimestre.

L'ESCARCELLE DOCUMENTAIRE DE LA CNSSAP ACCUEILLE UN NOUVEAU-NÉ !



Connue pour l'orientation client de l'ensemble des déclinaisons de sa politique de la relation client, la CNSSAP a offert aux agents et fonctionnaires de l'Etat, depuis 2017, année de son opérationnalisation, la possibilité de lui faire parvenir leurs différentes préoccupations, réclamations ou suggestions, à travers plusieurs canaux, entre autres les boîtes à suggestions placées dans ses différentes installations de façon éloquentement visible.

Mais il convient de mettre à l'actif de ces outils également les voies numériques, notamment la possibilité de participer aux sondages et de laisser des commentaires sur l'application mobile CotizApp mise à leur portée. Tous ces moyens visent à capter davantage les problèmes des clients en vue d'apporter des solutions efficaces. Le condensé de toutes les informations y recueillies a fait l'objet d'un tout nouveau document qui vient se joindre à l'immense famille documentaire de la CNSSAP, dénommé « Recueil de suggestions ».

Ce document d'une demi-centaine de pages décrit les grandes lignes de la politique de gestion de la relation client, spécifiquement en ce qui concerne l'axe consacré à la gestion des réclamations.

En avant-propos du document, le Chargé de mission de la CNSSAP affirme : « ...depuis 2017, dans une démarche de simplification, d'écoute et de conformité aux exigences des clients, vos feedbacks ont été d'un grand prix. Ils nous ont donné envie de vous servir avec plus d'ardeur, de ferveur et d'excellence opérationnelle. Définitivement, nous

partageons la conviction du célèbre adage anglais : *Feedback is a gift* ». A l'en croire, à travers les différentes suggestions, la CNSSAP, bien que certifiée ISO 9001 pour son système de management de la qualité, a pris conscience de ses marges de progression grâce notamment à la mise en place de ce dispositif à travers lequel les clients sont systématiquement écoutés en vue de recueillir leurs desideratas, et de leur fournir des produits ou des services adaptés à leur attente.

Par ailleurs, l'affichage « sans censure » de toutes les suggestions et avis glissés dans les boîtes à suggestions de la CNSSAP depuis l'année 2017 vient traduire en actes plus qu'en simples paroles la culture de la transparence si prônée par la 1ère institution publique en RDC certifiée ISO 9001.

A travers cet affichage grandeur nature, la CNSSAP s'offre ainsi publiquement le devoir de poursuivre la culture de l'amélioration continue, par ceci que ces suggestions, ces remarques et ces critiques n'appartiendront plus qu'à leurs auteurs mais désormais à tout lecteur du présent document.



CNSSAP SPORT FOOTBALL LOISIR : SIEGE VS AGENCE

Lieu : Stadium / SHARK CLUB

Score : SIEGE 2-8 AGENCE





Caisse Nationale de Sécurité Sociale
des Agents Publics de l'Etat

**Première institution
publique en RDC
certifiée**

ISO 9001

🏠 473, Boulevard Lumumba (Petit boulevard),
8^{ème} rue Q/ Résidentiel, C/Limete

📧 contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd

☎ +243 82 99 08 482

Système
de Management
certifié

